

ISOLATION
DES TOITURES

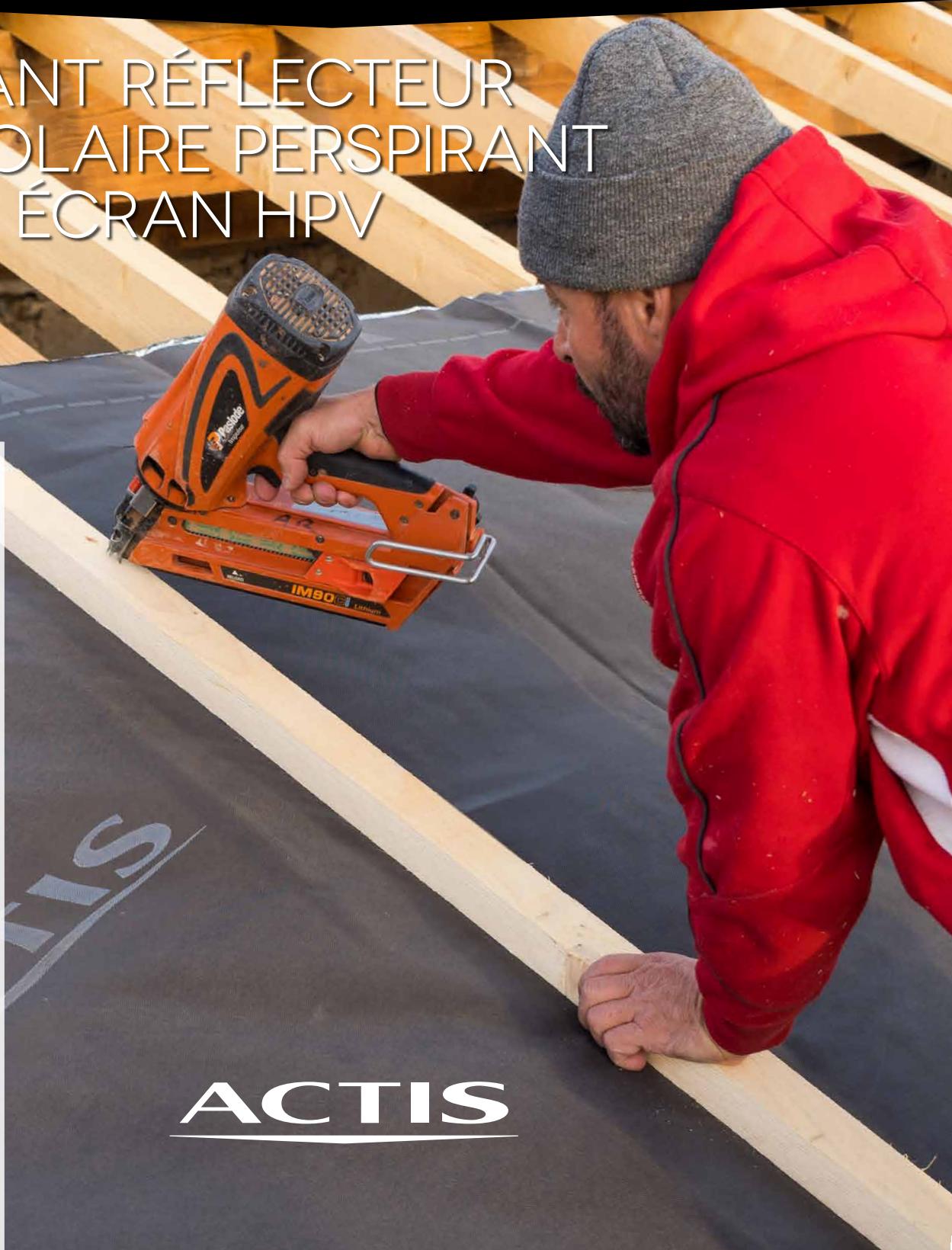


Boost'R Hybrid'

ISOLANT RÉFLECTEUR
ALVÉOLAIRE PERSPIRANT
AVEC ÉCRAN HPV



17
EN 13859-1 : 2010
EN 13859-2 : 2010



ACTIS

Boost'R Hybrid'

LA SOLUTION 2 EN 1 : ISOLANT + ÉCRAN DE SOUS-TOITURE HPV

Boost'R Hybrid' allie une technologie d'isolation réfléchissante dernière génération, à une fonction d'écran de sous-toiture HPV. Il assure la protection de la toiture et une isolation haute performance.



RÉSISTANCE THERMIQUE*

R intrinsèque = 3,20 m².K/W

R = 3,95 m².K/W
avec 2 lames d'air

AVANTAGES DE LA SOLUTION



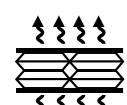
ISOLANT CERTIFIÉ

NF EN ISO 22097:2023

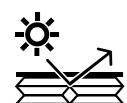
PROTECTION DE LA TOITURE



Étanchéité à l'eau : protection contre les risques d'infiltration.



Écran HPV (Hautement Perméable à la Vapeur) : évite les accumulations d'humidité dans la structure.



ISOLATION HAUTE PERFORMANCE



Grand confort thermique en hiver et en été : bloque la transmission de la chaleur par rayonnement.



Étanchéité à l'air : évite les risques de déperdition thermique.

La norme internationale NF EN ISO 22097:2023 remplace la norme européenne NF EN 16012+A1. A compter du 1^{er} octobre 2024, tous les isolants réflecteurs devront être testés selon cette norme pour être éligibles aux dispositifs d'aide à la rénovation énergétique définis par le Ministère de la Transition Écologique (Ma Prime Renov', CEE, TVA à 5,5%...).

Les isolants réflecteurs alvéolaires ACTIS sont testés et certifiés selon la norme NF EN ISO 22097:2023 conformément aux exigences réglementaires.



*Selon la norme NF EN ISO 22097:2023.



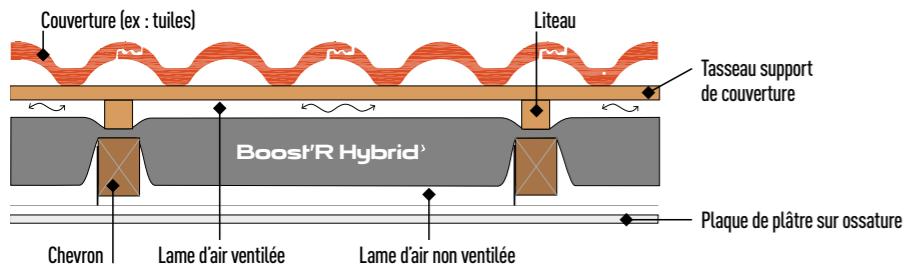
Boost'R Hybrid'

PRINCIPES DE POSE



POSE SUR CHEVRONS

En substitution d'un écran de sous-toiture



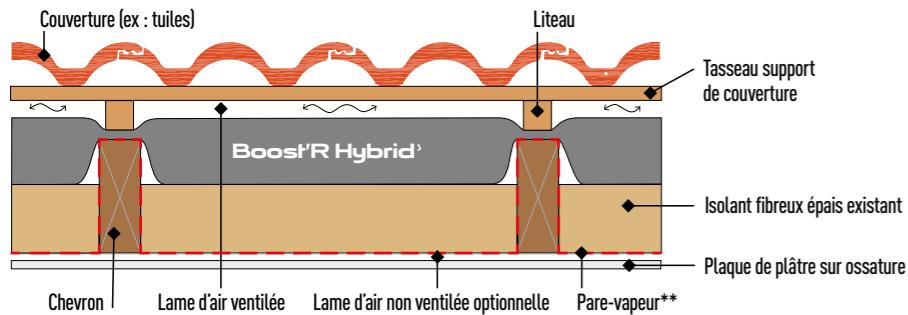
Solution 2 en 1:
Isolant + écran de sous-toiture HPV

R TOTAL INSTALLÉ*

3,76 m².K/W

	R (m ² .K/W)
Lame d'air extérieure ventilée	0,10
Boost'R Hybrid'	3,20
Lame d'air intérieure non ventilée	0,46

En complément d'un isolant fibreux épais existant



Renforce l'isolation existante en
apportant une fonction
d'étanchéité supplémentaire sans
rehausse du toit

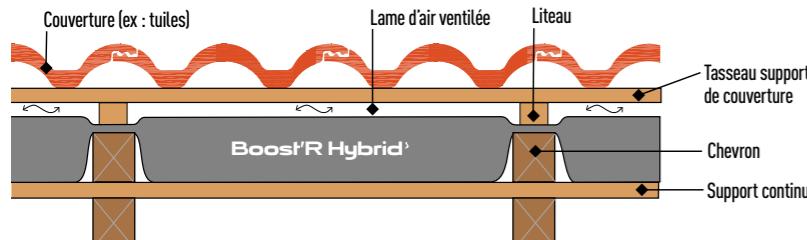
R TOTAL INSTALLÉ*

≥ 3,45 m².K/W

	R (m ² .K/W)
Lame d'air extérieure ventilée	0,10
Boost'R Hybrid'	3,20
Isolant fibreux épais existant	—
Lame d'air intérieure non ventilée	0,15



POSE SUR SUPPORT CONTINU



Pose directe sur support continu
grâce à sa membrane hautement
perméable à la vapeur

R TOTAL INSTALLÉ*

3,30 m².K/W

	R (m ² .K/W)
Lame d'air extérieure ventilée	0,10
Boost'R Hybrid'	3,20

AVANTAGES

À LA POSE



Léger, facile à manipuler et
transporter.



Souple et adaptable à tous
supports.



Non irritant, sans poussières.



Pose rapide par agrafage.



Pose optimisée grâce à la
langue adhésive intégrée.



Boost'R Hybrid'

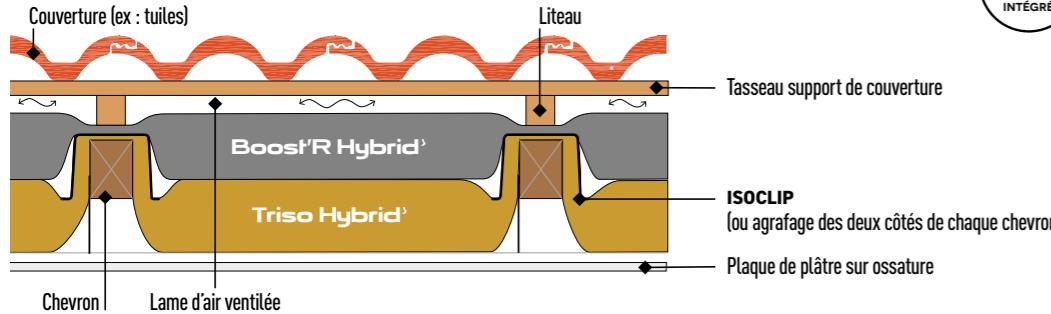
PRINCIPES DE POSE ÉLIGIBLES AUX AIDES À LA RÉNOVATION



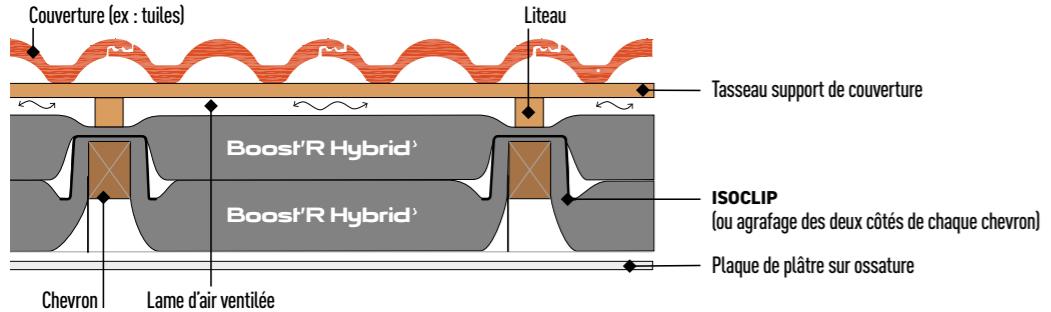
POSE EN CRÉMAILLÈRE

En complément de Triso Hybrid'

Boost'R Hybrid' + Triso Hybrid' = Triso-Toiture

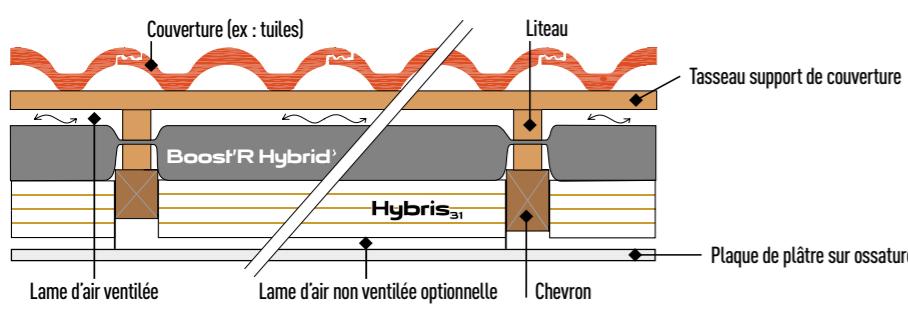


En complément de Boost'R Hybrid'

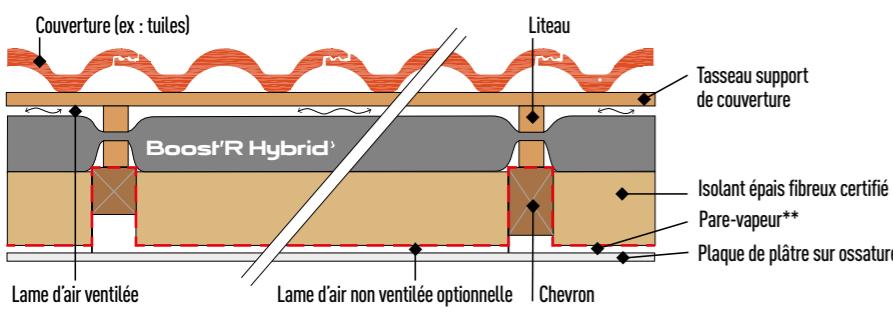


POSE SUR CHEVRONS

En complément de Hybris₃₁



En complément d'un isolant fibreux épais certifié***



PRINCIPALES AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

AIDES À LA RÉNOVATION*

> LES CEE

Les CEE permettent de bénéficier d'une prime exceptionnelle pour financer les travaux d'isolation, réaliser des économies d'énergie et obtenir une meilleure classe énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif. Cette prime est accessible à tous les Français sans condition de revenus.

> MA PRIME RENOV'

MaPrimeRénov' est une aide pour le financement des travaux d'isolation d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif. Le montant de la prime est calculé en fonction des revenus du foyer et du gain énergétique permis par les travaux.

> L'ÉCO-PTZ

L'éco-PTZ est un prêt à taux zéro qui permet aux particuliers, quels que soient leurs revenus, d'emprunter jusqu'à 50 000 euros pour financer des travaux de rénovation énergétique.

R TOTAL INSTALLÉ*

6,45 m².K/W

R (m ² .K/W)
Lame d'air extérieure ventilée
Boost'R Hybrid'
Triso Hybrid'

R TOTAL INSTALLÉ*

6,50 m².K/W

R (m ² .K/W)
Lame d'air extérieure ventilée
Boost'R Hybrid'
Boost'R Hybrid'

R TOTAL INSTALLÉ*

6,66 m².K/W

R (m ² .K/W)
Lame d'air extérieure ventilée
Boost'R Hybrid'
Hybris ₃₁ , 90 mm
Lame d'air intérieure non ventilée

R TOTAL INSTALLÉ*

6,30 m².K/W

R (m ² .K/W)
Lame d'air extérieure ventilée
Boost'R Hybrid'
Isolant épais fibreux certifié***
Pare-vapeur**
Lame d'air intérieure non ventilée

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Déclarer une valeur de résistance thermique R selon la norme NF EN ISO 22097:2023.
- Respecter les valeurs minimales de résistance thermique R exigées par le Ministère de la Transition Écologique.
- Mise en œuvre effectuée par un artisan RGE.

RECONNUS
GARANT
ENVIRONNEMENT
RGE

VALEURS MINIMALES DE LA RÉSISTANCE THERMIQUE R INSTALLÉE

MURS

Par l'intérieur

≥ 3,70 m².K/W

MURS

En façade ou en pignon par l'extérieur

≥ 4,40 m².K/W

TOITURES

Rampants et plafonds de combles aménagés

≥ 6,00 m².K/W

COMBLES

Planchers de combles perdus

≥ 7,00 m².K/W

PLANCHERS BAS

Entre un volume chauffé et un sous-sol non chauffé, un vide sanitaire ou un passage ouvert

≥ 3,00 m².K/W

FICHE TECHNIQUE



DIMENSIONS

Surface : 16 m²
Largeur : 1,6 m
Longueur : 10 m
Masse surfacique : 680 g / m² (+/- 5 %)
Epaisseur déclarée : 85 mm (+/- 10 mm)

RÉSISTANCE THERMIQUE NF EN ISO 22097:2023

R AVEC 2 LAMES D'AIR R = 3,95 m².K/W

R INTRINSÈQUE R = 3,20 m².K/W

Emissivité des films externes 0,08 / 0,9

* dont 0,1 m de languette débordante adhésive

CARACTÉRISTIQUES DÉCLARÉES

ECRAN SOUPLE DE SOUS-TOITURE POUR COUVERTURE EN PETITS ÉLÉMENTS DISCONTINUS
ECRAN SOUPLE POUR MURS ET CLOISONS EXTÉRIEURES

Caractéristiques essentielles

Étanchéité à l'eau avant et après vieillissement	W1	
Propriétés de transmission de la vapeur d'eau	Sd < 0,35 m	EN 13859-1 : 2010
Réaction au feu	NPD	EN 13859-2 : 2010
Substances dangereuses	Aucune	

Propriétés en traction

Force de traction maximale sens longitudinal	> 300 N / 50 mm	
Force de traction maximale sens transversal	> 150 N / 50 mm	EN 13859-1 : 2010
Allongement sens longitudinal	> 20%	EN 13859-2 : 2010
Allongement sens transversal	> 5%	

Résistance à la déchirure au clou

Sens longitudinal	> 150 N	EN 13859-1 : 2010
Sens transversal	> 150 N	EN 13859-2 : 2010

Souplesse

A basse température (pliabilité)	-30°C	EN 13859-1 : 2010 EN 13859-2 : 2010
----------------------------------	-------	--

Déclaration de la performance (DOP) complète disponible sur www.actis-isolation.com

CONDITIONNEMENT - Rouleau de 16 m² (10 x 1.6 m)

Référence	Unité de vente	Nombre de m ² / palette	Poids net
80228R	Palette de 24 rouleaux	384	252 kg

ACCESOIRES

Désignation	Référence	Unité de vente
Multidhésif Tape [L = 20 m]	NN048	Carton de 6 rouleaux
Cutter ACTIS	NU004	Carton de 10 unités
Lame de recharge pour cutter ACTIS	NU005	Boite de 10 lames
Scie spéciale Hybris	NU022	Carton de 5 unités
Couteau rotatif à batterie	NU023	Carton de 1 unité
Isoclip 40 mm	NU019	Carton de 100 unités
Isoclip 100 mm	NU020	Carton de 100 unités

PRÉCAUTIONS CONTRE LE FEU

L'isolant Boost'R Hybrid', est classé dans la catégorie F suivant le système de classification EUROCLASSES. Ne jamais l'exposer à une source de chaleur intense (soudure, flamme, étincelles...). **Cheminées, inserts, récupérateurs de chaleur, éclairages basse tension et autres sources intenses de chaleur : en aucun cas le Boost'R Hybrid' n'est préconisé pour isoler un conduit de cheminée, un insert ou un récupérateur de chaleur.** Respecter une distance minimale de 20 cm pour l'isolation des murs, plafonds, planchers, toitures, situés à proximité des cheminées, conduits, inserts, récupérateurs, et de manière générale de toute source de chaleur supérieure à 80 °C. Respecter également cette distance minimale de 20 cm entre l'isolant ACTIS et tout éclairage à basse tension (halogène, LED...) avec le transformateur associé. Respecter également toutes les consignes de sécurité décrites dans le DTU 24.1.

SOUDURE

En cas de soudure, écarter l'isolant ACTIS, même en présence d'un pare-flamme, et toujours veiller à ce que l'isolant ne soit pas exposé à la projection de débris enflammés ou d'étincelles.

RAYONS UV

Afin d'éviter une exposition prolongée de l'isolant aux rayons UV, la pose de la couverture est à réaliser dans un délai de huit jours après la pose de l'isolant.

DOMAINE D'EMPLOI

Le procédé Boost'R Hybrid' est compatible avec les couvertures relevant de la série NF DTU 40.1 (à l'exclusion des bardages bituminés), 40.2 et 40.41.

Les locaux neufs ou existants de type résidentiel, à faible ou moyenne hygrométrie au sens de DTU 25.41, c'est-à-dire chauffés et ventilés avec ventilation naturelle ou avec une ventilation mécanique.

Les locaux concernés sont également les locaux avec conditionnement d'air, tels que :

- locaux ponctuellement et temporairement rafraîchis en période chaude par un système d'appoint associé à la ventilation mécanique,
- bâtiment pourvu d'un système complet de conditionnement de l'air.

ACTIS

30, avenue de Catalogne 11300 Limoux

TÉL. : (+33) 04 68 31 31 31

infos@actis-isolation.com

www.actis-isolation.com

